nicie; au premier plan, une baisse dessalée et devenue herbeuse.

Pl. III. — Un Genévrier de Phénicie aux îles de Rièges.

SÉANCE DU 26 JANVIER 1894

PRÉSIDENCE DE M. GUIGNARD.

M. G. Camus, secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la séance du 12 janvier dernier, dont la rédaction est adoptée.

Par suite des présentations faites dans la précédente séance, M. le Président proclame membres de la Société :

MM. de Boissieu, rue de Cambacérès, 2, à Paris, présenté par MM. Bureau et Franchet.

Holm (Th.), assistant au département botanique à Washington (États-Unis), présenté par MM. Vesque et Malinvaud.

Lachmann, professeur à la Faculté des sciences de Grenoble, présenté par MM. Guignard et Poisson.

M. le Président annonce quatre nouvelles présentations. Il fait ensuite connaître à la Société la composition suivante des diverses Commissions que le Conseil, conformément au Règlement, a nommées, dans sa dernière séance, pour l'année 1894.

1° *Commission de Comptabilité, chargée de vérifier la gestion de M. le Trésorier :* MM. Éd. Bornet, Cintract et Roze.

2° *Commission des Archives :* MM. Delacour, l'abbé Hue et Maugeret.

3° *Commission permanente du Bulletin :* MM. G. Bonnier, Éd. Bornet, Costantin, Duchartre, Prillieux, de Seynes et MM. les membres du Secrétariat.

4° *Comité consultatif chargé de la détermination des plantes de France et d'Algérie soumises à l'examen de la Société :* MM. Boudier, Fernand Camus, Gustave Camus, Franchet, abbé Hue, Luizet, Poisson et Rouy.

5° *Commission chargée de formuler une proposition sur le lieu et l'époque de la prochaine session extraordinaire :* MM. Bonnet, Bureau, Cintract, A. Chatin, Hua et Henry de Vilmorin.

D'après l'article 25 du Règlement, le Président et le Secrétaire général font partie de droit de toutes les Commissions.

M. Bonnier fait à la Société la communication suivante :

REMARQUES SUR LES DIFFÉRENCES QUE PRÉSENTE L'*ONONIS NATRIX* CULTIVÉ SUR UN SOL CALCAIRE OU SUR UN SOL SANS CALCAIRE; par **M. Gaston BONNIER.**

Dans des excursions botaniques faites sur les deux versants de la vallée du Grésivaudan, j'avais eu l'occasion d'observer dans la commune de Revel quelques touffes d'*Ononis Natrix* croissant sur un sol dépourvu de calcaire, comme je l'ai constaté par une analyse. Ces exemplaires d'*Ononis* différaient, par l'aspect, par le port et par plusieurs caractères, de ceux que l'on récolte abondamment sur les terrains calcaires de la même vallée.

Mais les différences observées pouvaient tenir à d'autres causes qu'à la nature du sol. Les touffes en question n'étaient pas à la même altitude, à la même exposition que celles répandues sur les terrains calcaires; elles pouvaient d'ailleurs appartenir à une forme de la plante réellement distincte par des caractères héréditaires. Il était difficile de conclure quelque chose de net de cette observation.

Aussi ai-je cherché à voir si les différences observées pouvaient être obtenues expérimentalement en cultivant la même forme dans deux terrains artificiels, l'un calcaire, l'autre dépourvu de calcaire, toutes les autres conditions étant égales d'ailleurs.

Au laboratoire de Biologie végétale de Fontainebleau, j'ai fait disposer deux carrés de terrain comme ceux que M. Vallot a fait établir, en 1883, au Jardin de l'École Normale supérieure. Pour ces plantes, dont les racines ne vont pas à une profondeur considérable, les terres employées avaient été dispersés sur un fond de briques à une profondeur de $0^{m},50$; des tuiles placées tout autour